

Image not found or type unknown



Reconnaissance de paternité

Par **Michel**, le **30/03/2010** à **15:10**

Bonjour,rrnJe suis marié et j'ai une liaison extraconjugale avec une jeune femme de nationalité africaine. Celle-ci est enceinte de moi et me demande de reconnaître l'enfant. Elle est actuellement en france avec un visa de 3 mois qui va expiré après la naissance de cet enfant. L'enfant va donc naitre en france. Suis-je obligé de le reconnaître ? Quelles conséquences pour lui, sa mère et aussi pour moi et ma famille ?rnMerci de votre réponse.